



Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur GSP

Centre d'information

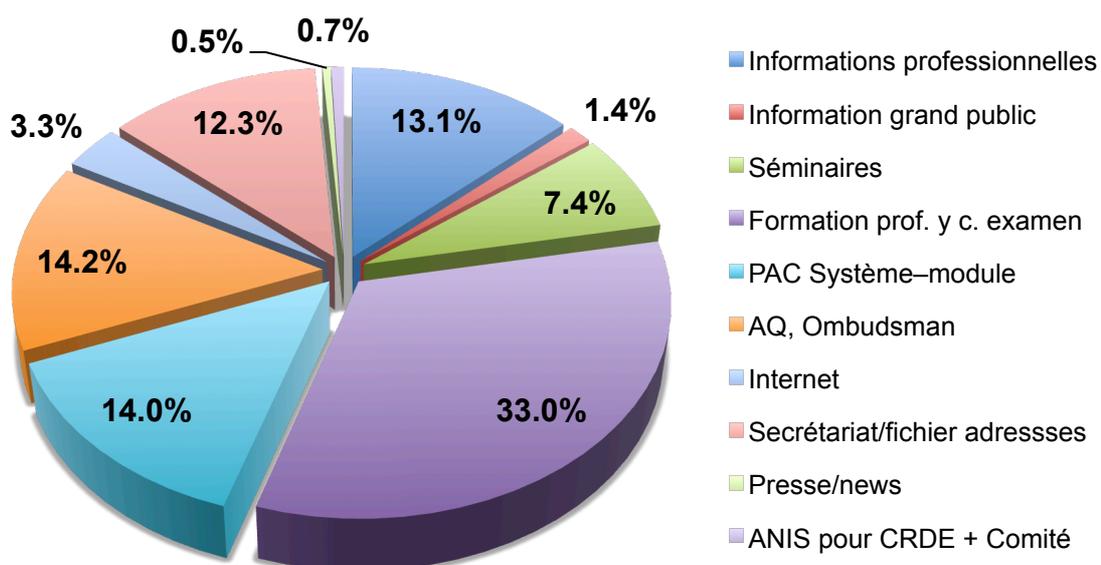
Rue du Four 11
1400 Yverdon-les-Bains
Tél.: 024 426 02 11
Fax: 024 426 02 12
info@pac.ch
www.pac.ch

RAPPORT DES ACTIVITES 2016 DE L'ANTENNE ROMANDE DU GSP

Préambule

L'antenne romande du GSP basée à Yverdon-les-Bains a, comme à l'accoutumée, été très active en Suisse romande. Son responsable, André Freymond, directeur du bureau d'ingénieurs PAC'info Sàrl, a également l'avantage de diriger l'ensemble des affaires de l'association en Romandie depuis 1997 et ainsi de toucher autant les affaires d'assurance de la qualité, de médiation (Ombudsman), de formation continue, d'information en tout genre tant aux professionnels qu'au grand public. Cela lui permet d'avoir une vision d'ensemble sur les activités francophones de l'association et de ses membres. Il est en cela appuyé par une collaboratrice scientifique en la personne de Natascha Vetroff qui est hydrogéologue diplômée et un collaborateur scientifique en la personne de Maxime Freymond qui est ingénieur thermicien diplômé (BSc / MSc génie thermique - CAS géothermie). Toutes les actions sont coordonnées avec la Suisse alémanique qui dirige la manœuvre, et le Tessin. Vous trouverez ci-dessous l'essentiel des activités 2016 de l'antenne Romande du GSP.

2072 heures au service du GSP





**Groupement professionnel suisse
pour les pompes à chaleur GSP**

Information aux professionnels (13,1% ou 272 heures)

Les informations destinées aux professionnels sont beaucoup plus nombreuses que par le passé. Depuis quelques années, il y a un transfert marqué des demandes d'informations des professionnels auprès de notre centre au détriment des demandes du grand public. C'est significatif de l'amélioration des connaissances des spécialistes qui peuvent mieux renseigner leurs clients que par le passé. L'amélioration de la formation des professionnels que nous mettons à disposition de la branche y est sans doute pour quelque chose. Les sites Internet sont également toujours plus nombreux et bien documentés. Les professionnels ont besoin d'informations de première main pour pouvoir répondre à la demande de leur clientèle et c'est là que notre centre d'informations joue tout son rôle. Les questions sont, comme pour le grand public, de tous ordres. Elles sont toutefois toujours plus pointues ou particulières. En voici quelques exemples : des précisions sur les lois fédérales et cantonales, sur les normes, ordonnances et autres règlements en vigueur, sur la certification, les subventions en cours dans les différents cantons ou communes, les spécificités thermodynamiques des machines, sur tels ou tels fabricants-fournisseurs ou foreurs, sur le bâtiment à assainir et en particulier sur l'efficacité et les conséquences de la demande de chaleur après assainissement de certaines parties du bâtiment, etc., etc. Un grand nombre d'étudiants en préparation de leur diplôme de fin d'étude nous demande des renseignements de toutes sortes. Nous répondons à leurs demandes en leur transmettant des informations plus ou moins circonstanciées et nous envoyons des brochures, des études ou rapports, des présentations ou encore des photos. Ils viennent également au bureau pour nous interviewer. Les services de l'énergie des cantons nous sollicitent très souvent pour nous demander notre avis ou avoir des précisions sur le marché de la PAC, l'évolution de la technique, la certification ou encore sur des règlements ou normes spécifiques. Nous entretenons des liens étroits avec la HEIG-VD d'Yverdon-les-Bains qui est membre de notre association. Nous entretenons également des contacts avec la HEVS de Sion et les universités de GE et NE ainsi qu'avec l'EPFL. Les demandes d'informations sont en stagnation par rapport à 2015 et le nombre d'envoi de documents traitant des PAC dans leur généralité ou de façon plus élaborée est par contre toujours en diminution et ceci grâce à Internet qui permet à tout un chacun, de consulter et de télécharger la documentation qui l'intéresse. Toutefois, quelques centaines de brochures ont encore été envoyées à des sociétés membres qui les ont utilisées pour des manifestations auxquelles ils ont participé. Nos deux maquettes de pompe à chaleur sont régulièrement sollicitées par des professionnels pour les présenter sur des stands d'exposition. Elles sont mises gratuitement à disposition des membres et contre rémunération pour les autres sociétés.



Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur GSP

Nous avons encore participé, à divers endroits, à quelques séances pour transmettre des informations. Nous nous sommes également rencontré trois fois avec nos collègues allemands pour coordonner les actions et définir les budgets.

Le tableau ci-après représente tous les contacts de professionnels reçus ou envoyés pour des demandes d'information, qu'il s'agisse de demandes adressées au centre d'information ou pour tous autres projets ou études.

Mois	E-mail	Téléphone	Visite	Courrier	Fax	Total
Jan.	146	9	-	1	-	156
Fév.	250	7	-	5	4	266
Mars	430	59	1	2	2	494
Avril	251	52	-	1	-	304
Mai	204	40	4	4	1	253
Juin	218	42	1	4	2	267
Juil.	106	21	1	-	-	128
Août	158	38	-	2	12	210
Sept.	185	29	-	2	-	216
Oct.	130	33	4	4	-	171
Nov.	126	32	2	3	-	163
Déc.	135	22	-	7	-	164
Total	2'339	384	13	35	21	2'792

Tableau des contacts établis avec les professionnels dans le cadre des demandes d'information et de l'ensemble des projets décrits ci-après.

Information au grand public (1.4% ou 29 heures)

Le centre d'information de Suisse romande traite toujours moins de demandes d'information destinées au grand public. C'est très encourageant et démontre les progrès fait par les professionnels de la branche qui peuvent toujours mieux renseigner leurs clients et grâce aussi à la qualité des sites Internet et de leurs contenus. Les informations neutres que les propriétaires ou futurs propriétaires trouvent en contactant le centre d'information romand sont un atout déterminant pour les rassurer dans leur choix ou pour leur donner les éléments essentiels dont ils ont besoin pour qu'ils puissent avancer dans leurs projets. Comme le montre le tableau ci-dessous, ce n'est plus uniquement par mails et téléphones que se traitent les demandes. Les questions sont de tous ordres. La majorité concerne toutefois des demandes sur les subventions, les modèles et la certification des PAC, les sondes et la façon de capter la chaleur du sous-sol, le bruit des PAC air-eau ou encore des coûts et de la pertinence d'installer une PAC plutôt qu'un autre système de chauffage. Ils sollicitent nos services pour être rassurés sur les produits et services de telles ou telles entreprises, sur la façon de procéder et pour avoir des compléments d'informations avant le remplacement d'une installation fossile vieillissante par une PAC. Les privés contactent également le centre d'information pour essayer de trouver



**Groupement professionnel suisse
pour les pompes à chaleur GSP**

des adresses de professionnels ou un soutien et des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent avec une installation déficiente. Ce point est traité plus en détails dans le chapitre AQ, Ombudsman.

Mois	E-mail	Téléphone	Visite	Courrier	Fax	Total
Jan.	1	-	-	-	-	1
Fév.	-	1	-	-	-	1
Mars	-	4	-	-	-	4
Avril	6	2	-	-	-	8
Mai	6	8	-	-	-	14
Juin	2	3	-	-	-	5
Juil.	-	1	-	-	-	1
Août	-	1	-	-	-	1
Sept.	-	1	-	-	-	1
Oct.	8	1	-	-	-	9
Nov.	-	1	-	-	-	1
Déc.	1	1	-	-	-	2
Total	24	24	-	-	-	48

Tableau des contacts établis avec le grand public

Séminaires (7.4% ou 153 heures)

L'organisation, la préparation de présentations ou la participation à divers séminaires ou séances est essentielle pour faire connaître le marché, l'évolution de la technique des PAC et de ce qui les entourent.

Pour cela, nous avons organisé :

- le 4^{ème} Congrès des professionnels romande de la pompe à chaleur (CPR-PAC 2016) le 15 mars au Palais de Beaulieu à Lausanne dans le cadre de l'exposition Habitat & Jardin. Les présentations sont téléchargeables sur le site Internet de l'association sur le lien suivant : <http://www.fws.ch/congres-professionnels.html>

Afin de rester informé, nous avons participé aux séminaires suivants :

- Le futur énergétique UNIL à Ecublens le 9 février
- Présentation check-list remplacement PAC géothermique aux fabricants à Olten 25 févr.
- Club Ravel sur les Smart grid, AES à Lausanne
- Assemblée générale du GSP à Berne le 13 avril
- Energie Nouvelle VD (émanation de l'AEE) à Lausanne le 18 avril
- Présentation du PAC système-module au membres de la CRDE à Berne le 21 avril
- Démonstration produits Viessmann à Chavornay, le 26 avril



Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur GSP

- La leçon d'Honneur du Pr. Favrat à l'EPFL le 29 avril
- Assemblée générale de la FRE à Genève le 18 mai
- Démonstration banc d'essai équilibrage et circulateurs, HEIG-VD Cheseaux, le 26 mai
- Démonstration produits Elco à Crissier, le 10 juin
- Présentation nouveau concept contrôle installation de PAC HES-SO VS à Sion, 15 juin
- Journée de la recherche de l'OFEN à Burgdorf, le 22 juin
- Séance FWS pour motiver de nouveaux membres à adhérer au GSP, Zurich, le 23 mai
- Séance avec suissetec Romandie amélioration des synergies à Yverdon, le 4 juin
- Fachtagung à Spreitenbach le 8 novembre
- Séminaire ARPEA sur les chauffages à distance à Neuchâtel, le 17 novembre
- Congrès national de géothermie, stockage chaleur champs sondes Yverdon, 22-23 nov.
- Séance relation FWS-ICS avec Hoval à Feldmeilen le 8 décembre

Pour information, une grande partie des heures passées à suivre les différentes manifestations énumérées ci-dessus sont assumées par le bureau PAC'info.

Formation professionnelle (33% ou 683 heures)

Les cours de formation continue dans le domaine des installations, de la conception et du dimensionnement des pompes à chaleur, des sondes géothermiques et de l'acoustique sont très appréciés. Ils sont constitués par 4 modules complémentaires qui peuvent être suivis indépendamment les uns des autres. Cours n°1 « Bases de la technique des PAC », cours n°2 « Planification et dimensionnement de projets de PAC dans le neuf et la rénovation », cours n°3 « Planification et dimensionnement des sondes géothermiques verticales selon la norme SIA 384/6 », cours n°4 « Base et dimensionnement acoustique d'installation de PAC ».

Pour la quatrième année consécutive, nous avons eu le soutien des Services industriels de Genève avec l'appui du service de l'Office cantonal de l'énergie de ce canton et de la section Genevoise de suissetec. Les SIG prennent en charge 50% du prix des cours pour les participants des sociétés qui sont inscrites au registre du commerce de ce canton. Nous avons organisé une session complète des cours dans ce canton en sept.-oct.

Le service de l'énergie et des forces hydraulique du canton du Valais en collaboration avec le Bureau des métiers, ont organisé et financé pour la deuxième année consécutive, le 100% des cours n° 1 à 4 pour les participants ainsi que l'examen qui sanctionne les personnes qui suivent au minimum les cours n° 2 à 4. Entre 10 et 12 personnes ont suivi les différents modules. De plus, neuf personnes se sont inscrites à l'examen et sept l'ont réussi.



Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur GSP

Les services cantonaux de l'énergie des cantons de FR, VD et NE ont également décidé de soutenir cette formation sous diverses formes. Fribourg a envoyé à ses frais les flyers aux installateurs du canton, Vaud a soutenu les candidats à raison de 50% le prix des cours et Neuchâtel à raison de 25%.

Malgré ces conditions favorables, nous n'avons pas eu beaucoup de monde aux cours cette année 2016 et c'est bien dommage car les différents contrôles d'installations et interventions du "Ombudsman" ont démontrés qu'il y a encore pas mal de connaissances à acquérir de la part des professionnels de la branche pour arriver à des installations efficaces.

Nous avons encore organisé le cours de n° 1 "Base" à Yverdon-les-Bains. Nous tenons à remercier la HEIG-VD qui nous a mis généreusement une classe de cours à disposition.

Nous tenons à remercier chaleureusement la CRDE et les 9 autres sociétés partenaires (ait, CTA, Elco, Hoval, TOBLER, SIG, Vaillant, Viessmann et Walter Meier) ainsi que les Offices cantonaux de l'énergie des cantons de GE, VS y compris le Bureau des Métiers, VD et NE qui ont soutenu financièrement cette formation. Grâce à cela, ainsi qu'au budget alloué par le GSP, ces cours restent à un prix modéré voir gratuit pour les plus "chanceux". Dans les cantons avec lesquels nous n'avons pas de partenariat, les membres du GSP bénéficient d'un rabais.

Type de cours	N°1 (1 jour)	N°2 (2 jours)	N°3 (1/2 jour)	N°4 (1/2 jour)	Total
Nb participants	32	22	28	22	104

Tableau du nombre de participants aux différents cours

En 2017, nous allons poursuivre ce partenariat avec les mêmes cantons. Le canton de Fribourg va s'ajouter à eux en proposant le subventionnement de tous les cours. Le cours n°5 « PAC système-module » est traité dans le chapitre dédié ci-après.

Les inscriptions à l'examen qui sanctionne les candidats qui ont au minimum suivi les cours n° 2, 3 et 4 ont eu lieu à Sion avec 9 candidats, 7 l'ont réussi. A Yverdon-les-Bains, se sont six candidats, tous Genevois qui se sont inscrits à l'examen. Cinq l'ont réussi. L'examen était financé à 100% pour les résidents du canton du Valais et un rabais de 50% était accordé aux professionnels Genevois.

Pompes à chaleur système-module (PAC-S-M) (14% ou 291 heures)

Le concept du "PAC système-module" a été amélioré et la formation complétée durant cette année 2016. Un gros travail de traduction et de mise en place d'un cours sur un jour au lieu de



Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur GSP

½ jours a permis de valoriser le concept du "PAC système-module". De nouveaux outils mis en place en vue de faciliter le travail des concepteurs et des installateurs ont également vu le jour. A tel point que les cantons vont reprendre ce concept dans la grille harmonisée des subventions cantonales en 2017. Les documents utiles aux installateurs et autres concepteurs, planificateurs et/ou fabricants ont également été mis en place sur le site Internet. Deux séances de coordination ont eu lieu à Zurich les 23 mai et 13 décembre.

Un grand nombre de personnes ont suivi le cours spécifique au PAC système-module depuis 2014 (plus de 100 personnes) mais fort peu ont profité de l'opportunité qui était offerte aux entreprises qui employaient ces collaborateurs de s'inscrire en tant que "Partenaires qualifié" et c'est bien dommage car en 2017, les subventions seront accordées aux propriétaires, dans certains cantons, pour autant que la société soit inscrite. Voir :

<http://www.wp-systemmodul.ch/fr-ch/page/Installateurs/Installateurs-qualifies-35>

Le cours (n°5) concerne spécifiquement le "PAC système-module". Il a été donné à Sion et Genève et suivi par respectivement 10 et 13 participants.

Dès 2017, Myclimate qui est un partenaire pour une protection efficace du climat au niveau local et mondial va subventionner le PAC système-module dans les cantons qui n'offrent pas de soutien. C'est le cas des cantons de NE et JU pour la Suisse romande. Voir :

<http://www.myclimate.org/fr/projets-de-protection-climatique/projekt/suisse-efficiency-energetique-7816/>

Le site Internet www.pac-systeme-module.ch permet de trouver toutes les informations utiles pour apprendre à connaître ce concept. On y trouve non seulement les explications sur sa philosophie mais également un petit film, la liste des sociétés en mesure de proposer des PAC-S-M, la liste des installateurs qualifiés et la liste ainsi que les emplacements des cours qui seront donnés en 2017.

Service Assurance de la Qualité et Ombudsman (14,2% ou 295 heures)

Ce service propose plusieurs alternatives. La première partie, le service ombudsman ou médiateur, de loin le service le plus sollicité l'a été par une bonne cinquantaine de personnes. Essentiellement des propriétaires insatisfaits de leur installation de pompe à chaleur, parfois aussi par un architecte ou un installateur. La majorité des problèmes rencontrés sont des cas que nous appelons "bagatelle" qui se règle par téléphones et/ou par mails. Toutes ces interventions n'ont pas été facturées. Pour cela, nous avons passé 70 heures financées à 40% par le budget du GSP et 60% par le bureau PAC'Info mandaté par le GSP pour diriger l'antenne romande et ses différents services.



Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur GSP

Quinze investigations plus poussées ont fait l'objet d'une ou plusieurs visites sur place avec rapport écrit (expertises).

Les trois autres parties que propose ce service, à savoir la comparaison d'offres, le contrôle d'installation avant ou après leurs mises en services ou encore le conseil en cas de remplacement d'une PAC géothermique par une PAC géothermique ont été sollicité respectivement 4 fois, 1 fois et 1 fois.

L'ensemble des mails et téléphones est comptabilisé dans le tableau ci-dessous. Comparativement aux 60'000 installations de pompes à chaleur en service en Suisse romande, le nombre de nos interventions reste raisonnable. Faut-il rappeler que la majorité des interventions ne sont pas liées à des problèmes sur les pompes à chaleur mais à des mauvais choix d'emplacement (problèmes de bruit PAC air - eau), des mauvais choix de matériel (incompatibilité) des erreurs de dimensionnement ou de montage, etc.

Mois	E-mail	Téléphone	Visite bureau	Courrier	Fax	Total
Jan.	49	10	-	-	-	59
Fév.	55	12	-	-	-	67
Mars	49	27	-	-	-	76
Avril	38	15	-	1	-	54
Mai	28	12	-	-	-	40
Juin	25	6	-	-	-	31
Juil.	15	3	-	-	-	18
Août	12	5	-	-	-	17
Sept.	33	15	1	1	-	50
Oct.	38	29	1	-	-	68
Nov.	79	35	-	-	-	114
Déc.	45	28	-	-	-	73
Total	466	197	2	2	-	667

Tableau des contacts établis avec les propriétaires et/ou architectes – installateurs qui ont fait appel au service "Ombudsman" du GSP

Site Internet (3.3% ou 69 heures)

Le site Internet www.pac.ch est maintenant connu et très sollicité. Le temps passé à sa mise à jour hebdomadaire est significatif.

Secrétariat (12.3% ou 255 heures)

Le travail de secrétariat, comme la tenue à jour du fichier d'adresses, le traitement des nouveaux membres, les statistiques, les séances de coordination avec la Suisse alémanique, les rapports d'activités, la traduction et/ou le contrôle de documents traduits, etc., permettent



**Groupement professionnel suisse
pour les pompes à chaleur GSP**

d'élargir l'offre à disposition du grand public et des membres. Le bureau PAC'info a acquis un nouveau logiciel de traitement des adresses. Un certain temps a été utilisé pour la mise à jour de près de 8'000 adresses. Toutefois, ce temps a été pris en charge par la société et pas par le GSP.

Presse et information aux membres (0.5% ou 9.5 heures)

Sur la demande de quelques journalistes, nous avons collaboré à l'élaboration d'articles sur la pompe à chaleur parus dans différents journaux et revues professionnels. (Propriété, ImmoRevue, Domotech, etc.).

Nous avons également traduit, complété et diffusé par mails la parution du journal destiné à nos membres « Information GSP aux Membres ». La traduction du journal est externalisée. Nous avons également par trois fois envoyé par mail des informations à nos membres.

ANIS pour CRDE + Comité (0.7% ou 15 heures)

Nous avons participé à deux séances avec des personnes de l'Ecole d'ingénieurs et du service de l'énergie du Valais. La CRDE souhaitait coordonner avec le GSP et récolter des informations en vue de préparer un concept de mesures d'installations de PAC avec surveillance à distance qui va plus loin que le projet ANIS (analyse in situ d'installation de pompe à chaleur).

André Freymond a remplacé ad inter im un membre du comité de façon à ce que la Romandie soit représentée au sein du comité en attendant de trouver un remplaçant. Il a été trouvé et nommé lors de la dernière assemblée générale du GSP le 13 avril 2016. Il s'agit de Monsieur Fabrice Rognon qui va représenter les "Partenaires GSP", c'est à dire la catégorie des membres installateurs et/ou bureaux techniques, bureaux d'ingénieurs.

Yverdon-les-Bains, le 17 janvier 2017

André Freymond

Responsable de l'antenne romande du
**Groupement professionnel suisse
pour les pompes à chaleur GSP**